



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE N° spécial d'avril 2007

Secrétaire Alain GUYADER tél : 03 86 64 99 05
E-Mail : a.guyader@wanadoo.fr

EDITO

Sommaire

– éditorial

– compte
rendu
CAP
locale
TA à CP
du 12
avril
2007

– compte
rendu
CTPL du
30
mars
2007



De réformes en restructurations, de fermetures de postes en réduction d'emplois, le Trésor Public connaît depuis quelques années **des bouleversements sans précédent et tout cela sans véritable dialogue social de qualité** .

Que n'entend-t-on pas pour convaincre les personnels de changer, d'intégrer désormais la nouvelle culture..... celle de la performance.

Que n'essaie-t-on pas pour y parvenir: prime à la performance, mise en concurrence des personnels, mécanisme de récompense-sanction (conséquences de la notation) .

Il ne s'agit pas pour la CGT de considérer qu'il n'est pas besoin de s'adapter ni de prendre en compte les évolutions et les nouveaux défis à relever pour renforcer les missions du Trésor Public, pour améliorer le service rendu aux usagers.

Aujourd'hui le bilan des réformes, avec des suppressions massives d'emplois, des conditions de travail de plus en plus difficiles , est bien loin d'être à la hauteur de l'engagement des agents.

Ce qui est au cœur des préoccupations des personnels, c'est leur vécu difficile, tant au niveau des conditions actuelles d'exercice que des perspectives d'avenir des missions au sein du Trésor Public.

Les dernières annonces du Ministre ne sont pas faites pour rassurer le réseau.

Ainsi, **la retenue à la source** ne revêt pas qu'un aspect technique de recouvrement de l'impôt sur le revenu.

Elle implique des évolutions de la fiscalité que nous condamnons (remise en cause de la progressivité de l'impôt, de l'imposition par ménage).

Elle prépare les conditions d'une fusion de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée, ce qui consacrerait la fiscalisation de la protection sociale, objectif que la CGT rejette.

Elle annonce clairement la mise en concurrence des réseaux de recouvrement et le transfert du recouvrement de l'impôt du réseau du Trésor Public à celui de l'URSSAF.

Cette question mérite un débat citoyen sur des choix de fiscalité, débat qui aujourd'hui est volontairement occulté au profit d'annonces démagogiques (année blanche, simplifications) et d'une orientation libérale présentée comme inéluctable.

COMPTE-RENDU DE LA CAP LOCALE

tableau d'avancement à Contrôleur Principal 2007

Comme il est rappelé dans la note de service du 12 02 07: [Note de service n° 07-010-V32 du 12-02-2007](#) les critères généraux sont les suivants:

- prise en compte de l'échelon par ordre décroissant
- dans un même échelon, prise en compte de la note chiffrée (note brute 2004, total des évolutions de note 2005 et 2006) par ordre décroissant
- dans un même échelon, en cas d'égalité du total des évolutions de note, départage selon l'ancienneté dans l'échelon

Le taux de promotion à contrôleur principal est très sélectif .

Contrairement aux autres tableaux , la nomination est conditionnée par l'installation dans les fonctions.

dérogation possible au cadrage général, à titre exceptionnel (paragraphe 4.5 de la note de service) : l'inscription d'un agent particulièrement méritant ou d'un agent proche de la retraite.

pour l'Yonne :

- 29 agents remplissent les conditions pour accéder à CP
- 4 agents sont à classer pour 2,95 places

Un 5ème agent sera classé pour faire face aux éventuelles places à pourvoir suite au concours professionnel . La CGT a rappelé son intervention précédente sur le report des places du concours vers le TA et son attachement aux concours.

L'agent classé en 2006 et non nommé est classé en premier pour 2007

La CGT a fait la même déclaration que lors de la CAP d'avancement à C1 . Elle a insisté une nouvelle fois sur la prédominance de la notation sur les avancements, particulièrement cette année.

Tableau d'avancement à CP:

Agent proposé classé en 2006 mais non retenu au titre du tableau d'avancement 2006

1	DORNEAU Noëlle	T Auxerre EH
---	----------------	--------------

Agents classés lors de cette CAP

Rang	Nom	Poste
2	WERLE Dominique	ERD
3	BOIVIN Maryse	TG RH
4	HAMAIMI Françoise	T Sens Municipale
5	VAUTRAIN Marie Claude	ERD

Les agents retenus par la CAP centrale d'octobre seront nommés au 31 12 2007

COMPTE RENDU DU CTPL du 30 mars 07

encore des crédits insuffisants pour couvrir les besoins

En déclaration liminaire, la CGT a fait remarquer (voir l'intégralité sur le site local) http://www.tresor.cgt.fr/89/article.php3?id_article=201, que nos ministres ne répondaient pas à la demande d'ouverture de vraies négociations sur **les revendications des personnels**, en matière de pouvoir d'achat, d'emploi, de conditions de travail et de défense du service public. Pour la CGT les exigences des personnels doivent être satisfaites.

Puis elle a demandé l'ajout à l'ordre du jour de la question **des horaires variables** pour que les personnels des postes puissent enfin bénéficier de leurs droits en la matière. Car actuellement il ne s'agit pas de travailler plus pour gagner plus comme cherche à le faire croire Mr Sarkozy mais travailler plus pour rien.

En ce qui concerne **l'application Hélios**, la CGT a demandé, dans l'intérêt de tous, de suspendre l'ensemble du programme de basculement, afin de permettre :

- aux postes ayant déjà basculé, de résorber les difficultés avec l'aide des tuteurs et de l'équipe de renfort
- aux postes devant basculer, de bénéficier d'un temps de préparation supplémentaire et d'une bascule fiabilisée ne se traduisant pas par une chute de l'efficacité du travailler
- aux autres postes, de pouvoir continuer à être aidés par l'équipe de renfort
- au plateau Hélios de pouvoir se concentrer sur la correction des dysfonctionnements et anomalies en cours (la plupart des anomalies sont traitées dans un délai supérieur à un mois) sans être mobilisé par de nouvelles bascules nécessairement gaspilleuses de temps.

En ce qui concerne **le budget départemental**, elle a apprécié la communication, qu'elle demandait depuis plusieurs années, des comptes des comptables comprenant l'analyse 2006 et les besoins 2007, même s'il manque ceux des chefs de services de la TG.

Elle a rappelé son opposition à l'outil de gestion qui s'appelle COGITO et à l'utilisation qui est faite de la LOLF pour justifier toute amputation de crédits .

Par contre, ce n'est pas la même satisfaction pour **la formation professionnelle** puisque le bilan 2006 et des propositions 2007 n'ont été envoyés que 3 jours avant le CTPL: **la CGT a donc demandé et obtenu, le report de ce point de l'ordre du jour.**

Pour terminer, la CGT a souhaité avoir communication:

- du bilan de l'activité de l'équipe de renfort 2006, déjà demandé
- du bilan des recrutements de vacataires en 2006 (une vingtaine de chefs de postes demandent des vacataires pour faire face au temps partiel, aux vacances d'emplois et aux nombreuses absences non couvertes par l'équipe de renfort, très occupée avec Hélios).

En ce qui concerne le protocole local de l'hôtel des finances de Tonnerre, la CGT a demandé qu'il y ait en préalable une rencontre des administrations et des syndicats ensemble . Il est hors de question qu'elle participe à ce simulacre de concertation, chacun agissant de son côté, alors que le projet est important et qu'il n'a été reçu que récemment.

Réponses de la direction :

--> La question des **horaires variables** est reportée une nouvelle fois à la 1ère quinzaine de mai, malgré les protestations de la CGT .

Les agents apprécieront!

--> Pas très causante sur **Hélios**, pas très convaincante non plus, la direction a cherché à prendre appui sur une récente réunion Hélios pour dire que ça allait . Seuls, les basculements de Sens Municipale et Sens Agglo sont reportés..... les formations continuent .

Là aussi les agents apprécieront!

→ La CGT a obtenu le report du débat sur le protocole local de l'accueil commun de Tonnerre et, comme elle le demandait, une réunion commune sera programmée.

Dernière minute :

- **la réunion commune administrations / syndicats aura lieu le 2 mai.**
- **la CGT organise un débat avec les personnels DGI et DGCP en HMI le 13 avril à partir de 9h à Tonnerre.**

le budget 2006

Pour la CGT , l'étude des courriers complétée par les contacts avec les comptables et les agents permet quelques observations générales sur les lignes budgétaires soumises à l'avis des postes:

- beaucoup de postes essaient de faire des économies mais plusieurs lignes échappent à leur maîtrise (notamment pour **les fluides** à cause de l'augmentation des prix et l'incertitude du climat mais aussi des facturations des mairies, pour **l'affranchissement** avec le poids du secteur public local et les restructurations). Nous espérons d'ailleurs que ces économies ne nuisent pas à la qualité du service public rendu et aux conditions de travail des agents.
- plusieurs postes ont dépassé leurs budgets à cause de l'attribution des photocopieurs A4 et des consommables informatiques.
- un certain nombre de comptables soulignent l'importance du coût des abonnements téléphoniques par rapport à l'utilisation et sa prise en compte insuffisante dans le budget alloué.
- plusieurs soulignent enfin que les prévisions budgétaires 2006 étaient sous évaluées pour certaines lignes.
- à noter l'impossibilité de faire un bilan 2006 pour Auxerre compte tenu de la réinstallation, pour Charny et Tonnerre vu le changement de comptable au 1er janvier et donc les difficultés à évaluer les propositions 2007.

Ces informations sont très importantes car de l'analyse des résultats 2006, les comptables tirent de nombreux enseignements forts intéressants et demandent des budgets en conséquences. Pour la CGT les ratios sont inadaptés pour répondre aux besoins exprimés.

Lors du CTPL de mars 2006 , la CGT avait souligné des insuffisances de crédits qui se trouvent aujourd'hui confirmées par les réalisations et les commentaires des chefs de poste et des agents.

Ainsi sur l'ensemble du budget: pour **l'affranchissement** , il était prévu 475 000 euros et il a été réalisé 519 000 euros de dépenses soit + 44 000 euros, pour **les fournitures** : + 15 000 euros, pour **l'entretien immobilier**: + 22 000 euros.

Heureusement que les **frais de poursuites** sont divisés pratiquement par deux : budget 169 076 et réalisé de 98 717 soit – **70359 euros**.

La CGT a fait quelques observations sur les résultats des postes :

- si globalement on reste dans les budgets , les manques de crédits importants se font sentir pour un tiers de postes en fluides et en fournitures et pour la moitié des postes en téléphone
- les dépassements de budgets en affranchissement de 44 000 euros proviennent notamment de 3 postes , en entretien immobilier essentiellement de 2 postes et de la TG, en fonctionnement informatique +24000 euros à la TG , outre les dotations complémentaires, les budgets avaient très certainement été sous évalués.

- des demandes non satisfaites en 2006 se retrouvent en 2007 par exemple :
 - les travaux promis depuis 2003 et l'installation téléphonique d'Ancy le Franc ,
 - pour Auxerre EH les imprimés commandés début 2006 n'ont pas été livrés,
 - Courson attend toujours les travaux promis,
 - Sens agglo attend le changement des ouvrants,
 - Sens municipale attend toujours la réfection de la toiture.

Pour information:

la réinstallation d'Auxerre a coûté près de **851 000 euros** , celle de **Pont sur Yonne** plus de **76 000 euros** et les travaux pour **l'accueil de Tonnerre** près de **56 000 euros**.

Vous trouverez, ci-après les différentes lignes budgétaires 2006 , avec comparatifs 2004 et 2005.

Poste budgétaire	dépenses 2004	dépenses 2005	budgets initial 2006	dépenses 2006
Fluides	116 321	119 958	115 014	121 319
Nettoyage	57 572	68 605	69 710	70 947
Imprimés	60 580	34 484	43 740	27 162
Fournitures	68 128	140 350	105 022	119 690
Entretien immobilier	8 658	22 219	18 970	40 601
Maintenance technique	12 085	29 457	19 472	21 054
Télécommunications	73 536	70 907	60 472	68 256
Informatique fonctionnement	70 683	3 319	0	24 167
Affranchissement	481 315	495 397	475 088	519 035
Locations immobilières	342 985	234 659	286 347	277 883
Frais de poursuites	348 923	199 557	169 076	98 715
Sécurité fonctionnement	7 587	18 233	36 587	41 532
autres dépenses de fonct	14 697	16 774	19 935	32 310
Sous total fonct courant	1 663 070	1 453 919	1 419 433	1 462 671
Frais de déplacement	165 219	153 376	132 675	199 229
Charges diverses de transport	10 880	13 597	10 914	12 992
Prestataires externes	28 815	23 029	20 000	25 832
Travaux immobiliers	193 947	263 167	176 055	898 288
Matériel logistique	68 243	63 663	5 000	42 132
Matériel informatique	31 246	4 575	98 948	57 571
Mobilier	64 193	154 238	37 055	76 427
Autres immobilisations	0	0	0	0
matériel de transport	32 200	0	0	0
Réserve	0	0	55 891	0
Total général	2 257 813	2 129 564	1 955 971	2 775 142

le budget 2007

Le montant du budget initial semble présenter une augmentation par rapport à 2006 de près de 42 000 euros mais en fait cela n'est dû qu'à une augmentation de 51 000 euros des dotations informatiques, donc **en fait -9000 euros soit -0.5%**.

La CGT a fait remarquer les allocations insuffisantes (voir déclaration intégrale sur le site) par rapport aux résultats 2006 et/ou les demandes des comptables, en montrant l'inadaptation des ratios que l'administration n'a pas toujours suivis d'ailleurs. Elle a souligné le classement du département dans le groupe 4 pour chaque ligne budgétaire expliquant les réductions des enveloppes attribuées qui, même si elles sont fongibles, constituent des pressions pour obtenir des économies. A quel prix pour les conditions d'accueil du public et pour les conditions de travail des agents !

Les fluides : le département est 19ème sur 20 pour ce ratio en 2006.

Les imprimés : là on est bon car on est 4ème sur 20

Les fournitures : moins bon, on est 13ème sur 20

Le téléphone : très très bon : 2ème sur 20

L'affranchissement : moins bon on est 12ème sur 20

Frais de poursuites : très bon : 4ème sur 20

D'une manière générale la CGT a demandé des explications sur les prévisions (fluides, imprimés, fournitures...) pour la nouvelle T d'Auxerre, sur le nettoyage TG et les heures demandées à la société ONET pour la T d'Auxerre .

Elle a souligné le budget insuffisant pour le téléphone (sûrement une conséquence du 2ème rang indiqué ci-dessus) et qu'une dizaine de postes voient leurs demandes non satisfaites. Il n'est pas tenu compte des observations des comptables .

Pour l'**affranchissement**, les prévisions semblent insuffisantes bien que supérieures au budget 2006. Par ailleurs l'audit avec la poste est toujours en cours.

En ce qui concerne **les frais de poursuites**, toutes les demandes chiffrées sont satisfaites, c'est en fait la variable d'ajustement des budgets des postes.

Ainsi, pour les lignes soumises à discussion, les comptables de plusieurs postes qui ont chiffré leurs demandes ne reçoivent pas les enveloppes demandées, par exemple pour ne citer que les plus importantes différences:

- Aillant demande 22800 euros et reçoit 18601 euros
- Auxerre demande 128000 euros, reçoit 117966 euros soit - 10034 euros
- Auxerre EH demande 48000 euros , reçoit 44225 euros
- Avallon demande 53000 euros , reçoit 51514 euros
- Chablis demande 34150 euros , reçoit 31937 euros
- Migennes demande 36200 euros, reçoit 34550 euros
- Saint Sauveur demande 12000 euros , reçoit 10775 euros

Pour les travaux immobiliers, le mobilier et le matériel logistique, les besoins dépendent de ce qu'il reste à faire et à acheter et nous n'avons pas les coûts, ce qui rend toute étude difficile.

Nous avons exprimé quelques craintes quant aux réelles possibilités financières à satisfaire les besoins des postes et services pour un service public de qualité et des conditions de travail correctes pour les agents.

La CGT a défendu les souhaits des postes et insisté sur des demandes des agents:

- les opérations de réfection des moquettes comme Avallon, Joigny, elles n'ont pas fait l'objet de devis à présenter au Groupe de Travail du CHS du 22 mars.
- les diagnostics pour les mises aux normes électriques et les éventuels travaux alors que la direction en a souligné la nécessité pour 17 postes + la TG.
- Les demandes complémentaires des agents de Charny : 2 grandes armoires, 1 petite, 1 grande ½ armoire et 2 bureaux (tables de décharge en hêtre)
- sans oublier les achats refusés par le GT du CHS du 22 mars à juste titre car du ressort des administrations comme les lampes de bureau,
- une demande de micro pour les agents du courrier, ainsi que l'achat d'un diable adapté qui faciliterait largement les transports que font les agents de ce service.
- Pour Chéroy en attendant la mise en œuvre du projet de la mairie pour l'automne il faut sécuriser la chaudière au fuel qui date de 1986, elle donne de gros signes de fatigue et constitue un danger potentiel car située au même niveau que les bureaux.

Puis la CGT a demandé à l'administration si elle avait une solution de substitution dans le sud du département pour le point de consultation médicale supprimé à Avallon.

En résumé, l'administration n'a pu nous indiquer précisément quels travaux seraient réalisés, ni quand, les achats de mobiliers devraient par contre être faits cette année. Mais il est à noter qu'une liste exhaustive des achats et travaux demandés a été dressée et nous permettra de suivre de près leur réalisation.

Poste budgétaire	budgets initial 2006	dépenses 2006	budgets initial 2007	observations
Fluides	115 014	121 319	123 153	
Nettoyage	69 710	70 947	62 168	insuffisant
Imprimés	43 740	27 162	25 040	insuffisant
Fournitures	105 022	119 690	119 519	
Entretien immobilier	18 970	40 601	23 000	insuffisant
Maintenance technique	19 472	21 054	34 010	
Télécommunications	60 472	68 256	63 600	insuffisant
Informatique fonctionnement	0	24 167	30 000	
Affranchissement	475 088	519 035	513 560	insuffisant
Locations immobilières	286 347	277 883	274 546	
Frais de poursuites	169 076	98 715	154 074	
Sécurité fonctionnement	36 587	41 532	44 000	
autres dépenses de fonct	19 935	32 310	20 000	??
Sous total fonct courant	1 419 433	1 462 671	1 486 670	
Frais de déplacement	132 675	199 229	127 461	insuffisant
Charges diverses de transport	10 914	12 992	11 000	
Prestataires externes	20 000	25 832	12 000	insuffisant
Travaux immobiliers	176 055	898 288	182 339	voir travaux à faire
Matériel logistique	5 000	42 132	10 000	insuffisant
Matériel informatique	98 948	57 571	118 784	
Mobilier	37 055	76 427	12 670	insuffisant ????
Autres immobilisations	0	0	0	
matériel de transport	0	0	0	
Réserve	55 891	0	36 803	???
Total général	1 955 971	2 775 142	1 997 727	

La CGT a voté contre ce budget 2007 insuffisant pour satisfaire les demandes des agents et des comptables .

Pour la CGT les crédits 2006 étaient insuffisants pour couvrir les besoins des postes et des services , les crédits initiaux pour 2007 sont en diminution de 9000 euros par rapport à 2006, les demandes des comptables ne sont pas satisfaites , plusieurs postes vont encore attendre les travaux promis depuis longtemps, à moins qu'ils ne ferment carrément.

Questions diverses posées par la CGT:

Les horaires variables : la CGT demande la mise en place des horaires variables:

- pour Villeneuve l'Archevêque, la réunion du groupe de travail est reportée de CTPL en CTPL
- pour Saint Florentin dont la demande a été faite, pour Auxerre, dont la demande est en cours d'élaboration. Les agents souhaitent 8 h de crédit et 1 jour de récupération par mois.

Il est inadmissible que l'on fasse attendre de la sorte les agents pour bénéficier d'un droit.

les effectifs :

la CGT a donné au TPG la pétition signée par les agents de la T d' Auxerre sur les effectifs insuffisants globalement pour remplir correctement les missions recouvrement, collectivités locales et guichet.

restructuration:

après 3 mois de restructuration sur Saint Florentin, au delà des locaux trop petits dont on a déjà parlé, les choses s'améliorent après l'adaptation et l'assimilation des nouvelles tâches qui restent néanmoins lourdes à gérer. Cela coûte d'ailleurs très cher en communications téléphoniques entre les deux postes.

Siégeaient pour la CGT :

Carine RIGNAULT et Alain GUYADER (titulaires)
Mauricette COSTE (suppléante)

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT

Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.

Signature :